

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR ET DE L'AGRICULTURE

CONCOURS
DE
PETITS JARDINS 1918-1919

DIPLÔME

délivré à _____

Points obtenus _____ maximum 24

GENÈVE
le _____ Décembre 1919.

Le Conseiller d'Etat
chargé du Département de
l'Intérieur et de l'Agriculture:

[Signature]



ATAR, GENÈVE.

SbA. 1695

